



- Dans la Vallée de l'Andelle et à Rouen, à pied d'œuvre pour le renforcement de la C.F.D.T. 3 - 4 - 5
- L'amiante tue !



Un congrès : à quoi ça sert !

Du 8 au 12 mai 1979 la C.F.D.T. réunira son 38^e Congrès à Brest. Un congrès c'est toujours un moment important dans la vie d'une organisation, c'est là que se marquent nos acquis, que se critique notre action passée et que s'élabore notre action future.

Le choix de nos objectifs, et des moyens pour les atteindre cela ne doit pas être le privilège de quelques militants qui « pensent » pour les autres. Mais cela doit être un effort de tous pour préparer ce congrès non pas à partir de la théorie, mais à partir de notre pratique, de ce que nous vivons dans nos réalités, dans notre action quotidienne.

Cela n'est pas si simple, écoutons quelques réflexions :

• **Paul** : « Oh, tu sais à la section on n'en a pas encore beaucoup parlé. Et puis des documents de préparation on n'en a pas assez, alors c'est les « grosses têtes » qui les gardent. De toute façon, c'est pas très facile à lire, alors on a tendance à faire confiance à ceux qui nous expliquent ! »

• **Marc** : « On n'a pas travaillé sur tous les documents préparatoires parce qu'on n'a pas le temps. On a choisi de préparer une intervention sur le rapport général parce qu'on a beaucoup à dire au niveau

des restructurations et des problèmes d'emploi dans la navale, mais faudra qu'on en parle au syndicat. »

• **Louis** : « A la section, on a essayé collectivement de lire les projets de résolution, heureusement que le tube d'aspirine était sur la table. Et encore on a l'impression qu'il y en a un peu moins que d'habitude, mais quel langage mes aieux ! »

En tout cas on travaille en groupe sur les 4 résolutions, car il faut faire l'effort de regarder tous les aspects de notre action : objectifs, fonctionnement de l'organisation, finances, international. »

• **Marcel** : « Nous on voudrait bien que les autres comprennent qu'il n'y a pas que les grosses boîtes avec des milliers de travailleurs. Il y a nous, aussi, dans les P.M.E., dans des secteurs marginalisés et encore plus exploités. »

• **Josiane** : « Le congrès, c'est comme tout le reste, c'est un monde d'hommes, alors c'est pas facile d'y glisser nos problèmes pour qu'ils y soient traités non pas à part, mais comme une composante naturelle de notre action. Et encore, à la C.F.D.T. on est en avance sur les autres ! »

• **Mireille** : « Le congrès pour nous, c'est un temps fort pour montrer à toutes les autres travailleuses que nous sommes une grande organisation qui sait débattre et décider démocratiquement à partir des problèmes des ouvrières et ouvriers. Ce sera aussi le moment pour dire ce que nous vivons et contre quoi nous nous battons, les cadences, les humiliations des « petits chefs » la fatigue nerveuse, les contraintes de la vie de travail et de la vie familiale... »

Voilà donc quelques réactions, ça ne fait pas toujours plaisir, mais c'est important car une bonne préparation de congrès doit se faire à partir de ce que nous vivons comme travailleurs et comme mil-

tants. Cela veut dire aussi que nous devons faire un effort à tous les niveaux pour que notre information soit accessible à tous et permette une véritable prise en charge des enjeux du congrès par le plus grand nombre d'adhérents.

Encore deux mois pour le faire.

SOUSCRIPTION C.F.D.T. : C'est parti !

Comme chaque année la F.G.M. organise une souscription afin de renforcer les moyens de notre action. C'est un moyen de participer et de faire participer de nombreux travailleurs qui ne sont pas encore adhérents au financement de l'action syndicale.

Face aux graves problèmes posés aux travailleurs, il faut que nous opponions une action forte et efficace, et cela nécessite des moyens d'information, d'action, de solidarité, très forts.

Alors participez nombreux à cette souscription et surtout faites-y participer tous vos camarades de travail car comme chaque année, la souscription donne droit à une tombola gratuite. Outre les nombreux lots locaux, au niveau national nous aurons en 1979, 4 lots principaux :

- 1^{er} lot : une voiture RENAULT R 5
- 2^{er} lot : un poste de télévision couleur
- 3^{er} lot : un voyage à l'étranger
- 4^{er} lot : un combiné disque - cassette radio stéréo 2 x 8 W.

Dès le mois de mars les sections C.F.D.T. disposeront des billets, le tirage aura lieu le 1^{er} juin.



Des efforts de syndicalisation qui portent leurs premiers fruits ...

Dans la période actuelle marquée par une aggravation brutale des conditions de travail et de vie des métallurgistes, une action massive est nécessaire pour s'opposer victorieusement à la politique économique et sociale du patronat et du gouvernement, et pour obtenir satisfaction sur nos revendications immédiates. Cette action massive doit d'abord reposer sur nos adhérents, d'où l'importance de la syndicalisation, c'est-à-dire du renforcement de la C.F.D.T. :

- en nouveaux adhérents là où existent déjà des sections syndicales. Et à ce niveau chaque adhérent est concerné car il lui est possible de prendre contact avec ses camarades de travail et de leur expliquer pourquoi il est nécessaire qu'ils se syndiquent à leur tour, afin d'agir plus nombreux dans l'entreprise et arracher des résultats en conséquence ;
- en nouvelles sections syndicales là où la C.F.D.T. n'est toujours pas présente. Car bien souvent dans ces entreprises, les travailleurs sont surexploités et se trouvent sans défense collective devant les décisions patronales.

Comment cet effort de syndicalisation est pris en charge « sur le terrain » ? Par le savoir, nous nous sommes déplacés en Haute-Normandie, sur le « territoire » de deux syndicats de la Métallurgie, celui de Rouen (milieu urbain) et celui de Gaillon - Vernon - Andelle (milieu semi-rural). Et nous y avons rencontré des militants soucieux de renforcer la C.F.D.T.

■ VALLÉE DE L'ANDELLE : Il y fait bon vivre, mais...

La Vallée de l'Andelle, dans le département de l'Eure : une région magnifique au nom évocateur et où il fait, sans aucun doute, bon vivre. Et quelques usines à la campagne, à proximité de la rivière et des champs : mais il est moins évident qu'il fasse bon y travailler ! Et cela pour la bonne raison que le patronat local, bien organisé à travers un groupement d'intérêts (G.I.V.A.), paternaliste ou répressif selon les cas et ses intérêts, pratique notamment une politique salariale qui fait des salaires minima les salaires réels de la plupart des travailleuses (40 % de main-d'œuvre féminine) et travailleurs du secteur : au total 3 000 métallos dispersés dans une multitude d'entreprises dont une dizaine plus importantes.

Dans cette vallée, l'industrialisation remonte à la fin du 19^e siècle : ateliers textiles sur le cours d'eau... qui ont tous fermé entre 1950 et 1960 et ont été remplacés principalement par des entreprises de métallurgie aux activités très diversifiées : boucles de ceinture, selles de vélo, pompes doseuses, matériel de laboratoire, échelles alu, robinetterie, literie, jouets, chauffage électrique... Toutes activités non touchées par la crise à l'heure actuelle. Donc pas de problèmes d'emploi immédiats sauf dans une entreprise qui dépend de la sidérurgie : les Aciéries de Pompey (un établissement de la firme lorraine du même nom) qui employaient 1 000 travailleurs dans le passé et n'en comptent plus que 400 aujourd'hui.

La C.F.D.T. présente depuis 1968

Une vieille tradition ouvrière existait ici, tradition marquée par l'anarcho-syndicalisme. Mais peu à peu la

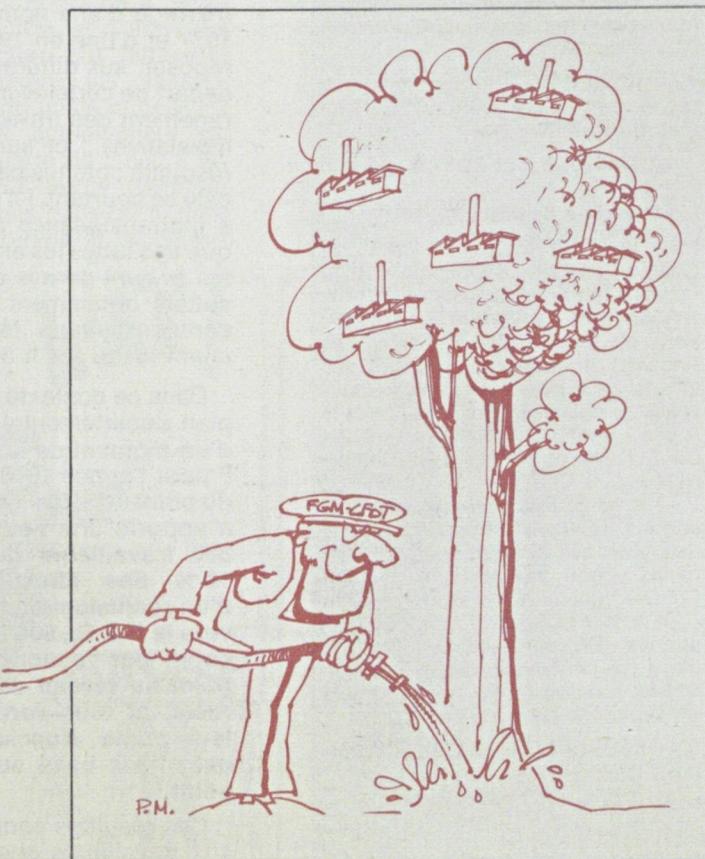
C.G.T. a perdu son influence dans la région. De même déclin de F.O.

La C.F.D.T. a fait son apparition en 1968 seulement, lors du puissant mouvement de MAI-JUIN, des camarades de Gaillon (ville située à une trentaine de kilomètres) s'étant déplacés dans la Vallée... non pour faire du tourisme !

Et depuis, grâce au soutien continu du syndicat Métaux de Gaillon et notamment à la présence sur le terrain de militants de CAREL-FOUCHE, 6 sections syndicales ont « vu le jour » dans la métallurgie de la Vallée de l'Andelle. Dans ces « boîtes » employant 1 400 travailleurs, la C.F.D.T. est maintenant majoritaire. D'autres implantations C.F.D.T. également dans une usine de confection, aux Etablissements MESNEL (Chimie) et aux célèbres eaux minérales PIERVAL...

Ces créations de sections s'échelonnent entre 1968 et 1978... avec des hauts et des bas comme partout ailleurs. Ici, une nouvelle section démarre, ailleurs une militante active s'en va et il faut tout reprendre ou presque car il n'est jamais facile de maintenir la présence syndicale dans ces petites entreprises, alors que les patrons font tout pour briser l'organisation et écarter les militants... A tout moment, les militants du syndicat, ceux des autres entreprises doivent « donner un coup de main » et cela se fait très bien, au grand désespoir des patrons, qui sont obligés de considérer la C.F.D.T. comme une force, grâce à ce travail collectif.

Suite page 4



REINFORCER LA CFDT POUR DONNER A L'ACTION SA PLEINE EFFICACITE

DANS LA VALLÉE DE L'ANDELLE...

... Les 6 sections C.F.D.T.

— **GUBRI** (Romilly-s.-Andelle) - 240 travailleurs - Fabrication d'échelles en aluminium - C.F.D.T. majoritaire - Section créée en 1977 (quelques adhérents F.O.).

— **PHILBERT** (Pont-Saint-Pierre) - 140 travailleurs - Mécano-Soudure - C.F.D.T. seule, créée en 1970.

— **SIAB-TECLAB** (Romilly-s.-Andelle) - 245 travailleurs - Matériel de laboratoire - C.F.D.T. seule, section créée en 1978.

— **AIRELEC-PRL** (Fleury-s.-Andelle) - 300 salariés dont 205 femmes - Chauffage électrique - C.F.D.T. majoritaire, section créée en 1971 - Une section C.G.T.

— **DOSAPRO** (Pont-Saint-Pierre) - 297 travailleurs - Fabrication de pompes doseuses - C.F.D.T. seule, section créée en 1968.

— **MERINOS** (Perrières-s.-Andelle) 290 salariés dont 210 femmes - Fabrication de matelas à ressorts - C.F.D.T. seule, section créée en 1968 à partir d'anciens militants C.G.T.

... Et les entreprises dans lesquelles la C.F.D.T. peut (et doit) s'implanter :

— **ACIERIES DE POMPEY** - Sidérurgie - Entreprise menacée de disparition - 400 travailleurs.

— **TURQUAIS** - 180 travailleuses à faibles salaires, très touchées par les incidences de la R.A.G.

— **ROBERGEL** - Fabrique de rayons de cycles - 200 travailleurs en majorité des femmes.

— **BRIFFAULT et COPVAL** (jouets)

... Et au-delà de cette vallée !

Le syndicat Métaux C.F.D.T. de Gaillon - Vernon - Andelle qui couvre un vaste territoire (de Gisors à Romilly-s.-Andelle et de Vernon à Lyons-la-Forêt en passant par Gaillon et Les Andelys) a également déployé ses efforts pour des implantations nouvelles au-delà de la Vallée de l'Andelle. A son « actif » de nouvelles sections C.F.D.T. créées ou en voie de démarrage :

— à la **SAMM** (Vernon) 850 personnes - Secteur armement - 60 % des voix aux élections professionnelles pour la nouvelle section C.F.D.T. (jusqu'alors section F.O.) ;

— à la **FAPS** (Vernon) - 600 personnes - Des adhésions à la C.F.D.T. alors que la nouvelle valeur du point a des répercussions positives justes aux techniciens de l'entreprise.

— à **DELATTRE-LEVIVIER** (Gaillon) - 186 salariés ;

— à **CFL** - 150 travailleurs...



Et par ailleurs, le syndicat cherche sans cesse à consolider cet acquis en formant de nouveaux militants, en popularisant et en utilisant les résultats de l'action obtenus à tous les niveaux (local, régional, national) comme nous le verrons plus loin. Le souci dominant à l'heure actuelle est de renforcer la C.F.D.T. en adhérents dans les 6 sections existantes et d'implanter la C.F.D.T. dans quatre autres entreprises. Cela semble bien engagé !

Consolider ce qui existe

Un certain essoufflement était perceptible en 1978 : chute du nombre d'adhérents malgré le démarrage d'une nouvelle section en 1977 et d'une en 1978. Cette chute reposait sur différents problèmes : départ de certains militants, découragement des travailleurs après les législatives... et surtout le peu de résultats obtenus par l'action syndicale se heurtant, ici comme ailleurs, à l'intransigeance patronale (alors que des luttes les années précédentes avaient permis d'importants résultats notamment des réductions compensées du temps de travail allant jusqu'à 4 h 30 par semaine).

Dans ce contexte, la signature au plan départemental par la C.F.D.T. d'un montant de la R.A.G. à 25 750 F pour l'année 1978 et d'une valeur du point à 13,10 F (minima garantis) a apporté une bouffée d'air frais : 300 travailleurs du secteur (soit 10 % des effectifs) bénéficient d'un réajustement de salaire à travers la R.A.G., 500 autres sont percutés par la nouvelle valeur du point au niveau de leurs salaires réels, et tous verront augmenter leur prime d'ancienneté dont le calcul est basé sur la valeur du point.

Ces résultats sont venus prouver aux travailleurs que l'action syndi-

cale « sert à quelque chose ». De nouvelles adhésions sont enregistrées et les sections syndicales ont mis à profit ce « coup de fouet » pour relancer leur action dans chaque entreprise : chez PHILBERT, des débrayages-information suite à un avertissement, chez MERINOS, une action contre le salaire au rendement...

Les sections existantes sont revitalisées, la syndicalisation va à nouveau bon train, de nouveaux militants s'affirment. Certes, encore des difficultés mais l'espérance de doubler le nombre d'adhérents assez vite... et d'arracher de nouvelles concessions au patronat.

Enfin, toujours avec le soutien du syndicat de Vernon, le secteur Métaux Andelle entend également s'implanter dans 4 ou 5 autres entreprises. Pour cela sont prévus un affichage massif, des distributions de tracts à la porte des usines, des contacts particuliers, des soirées formation, des permanences assurées par le syndicat, l'Union Métaux Haute-Normandie, le secteur interprofessionnel...

D'ores et déjà, grâce à la popularisation des impacts positifs de la R.A.G. (700 F de complément de salaire) dans une usine de 180 travailleuses, grâce aussi à l'utilisation de l'accord national « Jouets » dans une entreprise de cette branche d'activités, deux implantations nouvelles semblent en bonne voie d'être réalisées.

ROUEN : Nouveau visage du syndicalisme chez VALLOUREC

« Nous avons voulu montrer un nouveau visage du syndicalisme

aux travailleurs » nous déclare le délégué syndical de la toute jeune section C.F.D.T. de VALLOUREC-DEVILLE (près de Rouen). Ancien militant C.G.T., organisation jusqu'alors seule présente dans l'entreprise (plus la C.G.C. dans le 2^e collège), ce camarade a décidé de rejoindre la C.F.D.T. en 1978 avec 3 ou 4 autres collègues de travail.

Les contacts avec le syndicat Métaux C.F.D.T. de Rouen lui ont été facilités, il est vrai, par sa femme déjà militante C.F.D.T. Mais que l'on n'aille toutefois pas imaginer qu'en l'occurrence il s'est agi de placer l'harmonie du couple sous la même étiquette syndicale. Non les motivations qui ont conduit ce camarade à rejoindre la C.F.D.T., à amener d'autres travailleurs à en faire autant, et à créer une section C.F.D.T., sont d'un tout autre ordre : refus de continuer à militer dans une section C.G.T. sclérosée, dans laquelle on ne distinguait plus les militants syndicaux des militants du Parti Communiste, et qui avait oublié depuis longtemps que les travailleurs doivent être les premiers consultés quand il s'agit de parler action...

« Montrer un nouveau visage » : il faut croire au vu des résultats, et quelles que soient les imperfections encore à surmonter, que la nouvelle section C.F.D.T. s'est engagée dans la bonne voie. En effet, présente pour la première fois aux élections professionnelles, la C.F.D.T. a obtenu 47,5 % des voix et enlevé 6 sièges de délégués contre 8 à la C.G.T. !

Il faut dire, qu'avec l'aide du syndicat Métaux de Rouen et notamment de militants C.F.D.T. de l'usine voisine T.R.T., de nombreux tracts avaient été distribués aux portes de l'usine, cette information étant doublée de contacts individuels, de discussions dans les ateliers...

Tournés vers l'avenir

Au fil des jours, la section C.F.D.T. s'est renforcée de nouveaux adhérents, notamment après le résultat des élections et le dépôt de plusieurs cahiers de revendications qui ont permis d'arracher quelques résultats sectoriels. Toutefois, dans cette usine de 775 travailleurs (dont 600 ouvriers OS et OP) qui pratique les 3 x 8 h, les contacts ne sont pas toujours faciles et la C.F.D.T. reste encore absente dans l'un des trois postes... pas pour longtemps si l'on en croit la détermination des militants bien décidés à accroître le

nombre d'adhérents dans les 3 postes, mais aussi à planter la C.F.D.T. dans le 2^e collège, sur des bases claires (une section C.F.D.T. avait existé chez les seuls mensuels, il y a quelques années, mais avait périclité par le fait qu'elle n'avait pu instaurer la liaison avec l'ensemble des travailleurs de l'usine).

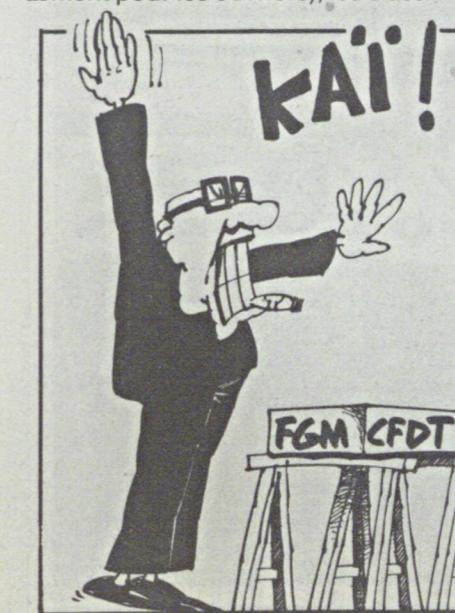
Mais si la section C.F.D.T. a aujourd'hui le vent en poupe, son démarrage a été ardu, les relations « unitaires » avec la C.G.T. étant plus que conflictuelles... ce qui peut s'expliquer. Mais ce qui s'explique beaucoup moins, c'est le sabordage par le Secrétaire de la C.G.T. (appelant à la reprise du travail malgré une majorité de travailleurs pour la poursuite d'un action suivie à 100 %) d'une grève en avril 1978 : il est vrai qu'elle avait démarré à l'initiative des quelques militants C.F.D.T., après un sondage auprès des travailleurs ! Il semble en tout cas que ces travailleurs n'ont guère apprécié et ont, par leur vote, massivement sanctionné une pratique d'action peu démocratique.

Aujourd'hui, la section C.F.D.T. se renforce en adhérents, et de nouveaux militants apparaissent : les prochaines élections de C.E. (C.G.T. et C.G.C. seules représentées jusqu'à lors) constitueront un test important de l'influence de notre organisation qui continue à développer l'information, et à impulser le débat et l'action sur différents thèmes, notamment les salaires (seule la prime de poste et celle de nuit permettant actuellement de percevoir un salaire de 2 500 F en moyenne), le 13^e mois (complet pour les mensuels mais 50 % seulement pour les ouvriers), les classi-

D'autres réalisations sur Rouen

Le syndicat Métaux de Rouen a élaboré et mis en œuvre un plan de syndicalisation, qui, outre la création de la section C.F.D.T. de VALLOUREC, a débouché sur d'autres résultats : démarrage de 3 sections dans de petites entreprises (— de 50 salariés) où n'existe aucun organisation syndicale (des délégués « indépendants » dans l'une) et d'une section dans une entreprise de 150 salariés (AOUSTIN) où là aussi des militants C.G.T. ont rejoint notre organisation.

Enfin effort de syndicalisation dans d'autres entreprises où la C.F.D.T. était déjà présente, notamment à la SAGEM (+ 21 % de timbres payés en 1978).





ACTUALITES

...ACTUALITES...

AUTOMOBILE : Créations ou transferts d'emplois ?

SIDÉRURGIE :

La colère des travailleurs

Après l'annonce de 27 000 suppressions d'emplois dans la sidérurgie, la colère gronde chez les travailleurs qui, avec leurs organisations syndicales et notamment la C.F.D.T., ont engagé de nombreuses actions pour exprimer leur détermination de sauver l'emploi et pour exiger des négociations avec le gouvernement et le patronat.

A Valenciennes, à Longwy, à Rive-de-Gier, dans les Ardennes... il ne se passe guère de jour qui ne soit marqué d'une manifestation des sidérurgistes, souvent appuyés par la population locale qui ne veut pas voir mourir une région entière. Ce sont les blocages de routes, de voies ferrées, l'occupation de bâtiments publics, les débrayages avec défilés dans les rues de la ville... avec parfois des incidents violents suite aux provocations policières ou aux déclarations démagogiques de ces hommes de droite qui ont pourtant couvert les mesures du gouvernement et du patronat. Ce ne sont pas les violences qui résoudront les problèmes, mais elles constituent bien le révélateur de l'exasération croissante des travailleurs conduits au désespoir par les décisions iniques prises à leur encontre par les responsables actuels de la politique économique et sociale.

Néanmoins, grâce à l'action syndicale engagée massivement, et le

plus souvent dans l'unité, (grève nationale le 16 février organisée en commun par C.F.D.T., C.G.T., F.O., C.G.C. et C.F.T.C.) il doit être possible de faire aboutir nos revendications qui constituent notamment à sauvegarder le maximum d'emplois dans la sidérurgie (notamment grâce à une réduction massive du temps de travail permettant d'autre part d'améliorer les conditions de travail), à obtenir des garanties sérieuses sur de nouvelles créations d'emploi, en quantité et qualité, et à préserver durablement l'avenir de la sidérurgie et l'équilibre économique des régions menacées.



A grand renfort de publicité, Barre et son gouvernement ont annoncé des emplois « nouveaux » dans les régions touchées par la crise des industries sidérurgiques ou navales. Ces mesures résultent de l'action des travailleurs mais elles restent bien insuffisantes : peu de nouveaux emplois prévus en Lorraine ; quelques milliers d'emplois dans le Nord - Pas-de-Calais, région qui compte 130 000 chômeurs... Par ailleurs ces créations d'emplois restent aléatoires et programmées sur une période assez longue alors que les licenciements dans la sidérurgie doivent s'effectuer dans les quelques mois qui viennent...

D'autre part, c'est l'industrie automobile qui doit créer la plupart de ces nouveaux emplois. Bien entendu les deux grands groupes français de l'automobile (RENAULT et PEUGEOT-CITROËN-CHRYSLER) ainsi que d'autres firmes étrangères (FORD et GÉNÉRAL MOTORS) ne dédaignent pas l'appât du gain (chaque emploi créé va coûter environ 13 millions d'anciens francs à l'Etat). Mais, en ce qui concerne plus particulièrement Renault et Peugeot, on peut s'interroger si réellement ces deux groupes vont créer des emplois nouveaux ou seulement transférer des emplois d'une région à une autre.

En effet la croissance de l'industrie automobile française risque de fortement se ralentir dans les prochaines années (saturation du marché national, vive concurrence internationale). Et alors que la productivité continue de s'accroître au rythme de 4 à 8 % l'an, on peut s'attendre par contre à une stagnation de la production ou à une légère croissance de 1 à 2,5 %, ce qui conduirait à une déflation d'effectifs dans les années qui viennent. Alors ces créations d'emplois nouveaux ? Déjà Peugeot-Citroën-Chrysler annonce des licenciements à l'usine de La Rochelle et du chômage partiel dans les autres usines Chrysler, déjà l'usine Renault du Mans a perdu 300 emplois par « érosion naturelle », et déjà Renault Véhicules Industrielles (ex. : Berliet et ex. Saviem) a procédé à plus de 2 000 suppressions d'emplois !

La hausse des prix en 1978

Cette hausse ne se ralentit guère malgré les discours de Barre et consorts. Selon les chiffres officiels (indice INSEE), cette hausse a été de 9,7 % en 1978 (contre 9 % en 1977, 9,9 % en 1976 et 9,6 % en 1975).

Et pour 1979, le même Barre prévoit 8 % : on sait ce que valent ses prévisions ! Il faudra en tout cas se battre pour le maintien du pouvoir d'achat (déjà entamé de 1,5 % environ par l'augmentation des cotisations sociales), d'autant plus que Barre (toujours lui !) annonce également, à la grande satisfaction patronale, que la police salariale sera maintenue sinon accentuée... et cela dans le même temps où est instituée la libération des prix !

L'indice C.F.D.T. fait apparaître une hausse du coût de la vie de 11,5 % pour l'année 1978 entière.

Notons au passage les taux d'inflation en 1978 dans les autres pays européens : Grande Bretagne 8,4 %, Belgique 3,9 %, Pays-Bas 3,9 %, Italie 11,8 %, Allemagne (R.F.A.) 2,4 %.

Résultats obtenus par les sidérurgistes allemands

La lutte des sidérurgistes allemands (6 semaines de grève), si elle n'a pas permis d'obtenir satisfaction sur la semaine de 35 heures, a tout de même permis d'arracher des résultats intéressants en matière de réduction du temps de travail.

Voici 2 tableaux qui résument ces acquis

1 - Jours de congés supplémentaires jusqu'à 6 semaines

Tranche d'âge	1978	1979	1981	1982
21 à 25	21	23	24	30
	+ 2	+ 1	+ 6	
25 à 30	23	25	26	30
	+ 2	+ 1	+ 4	
30 à 35	27	29	30	30
	+ 2	+ 1		
+ 50	27	29	30	30
	+ 2	+ 1		

2 - Repas compensateurs pour travail en équipe avec nuit

(Il faut savoir que les sidérurgistes allemands avaient déjà 13,5 jours de repos compensateurs).

Tranche d'âge	1978	1979	1981	Total
21 à 25	13,5	+ 4	+ 2	19,5
25 à 30	13,5	+ 4	+ 2	19,5
30 à 50	13,5	+ 4	+ 2	19,5
+ 50	13,5	+ 6	+ 1	20,5

220 000 emplois de moins dans la Métallurgie en 4 ans

Les chiffres qui nous ont été communiqués montrent que 218 190 emplois ont disparu dans la Métallurgie entre début 75 et octobre 78 soit autant que d'emplois créés les 4 années précédentes.

Evolution du nombre d'emplois depuis 1970

Dates	Effectifs	Ecarts
31/12/70	2 587 300	
31/12/71	2 657 875	+ 40 575
31/12/72	2 689 900	+ 62 025
31/12/73	2 808 728	+ 118 828
31/12/74	2 816 101	+ 7 373
31/12/75	2 645 037	- 171 064
31/12/76	2 680 788	+ 33 495
31/12/77	2 624 370	- 56 418
1/10/78	2 600 170	- 24 200
		+ 228 800
		- 218 190

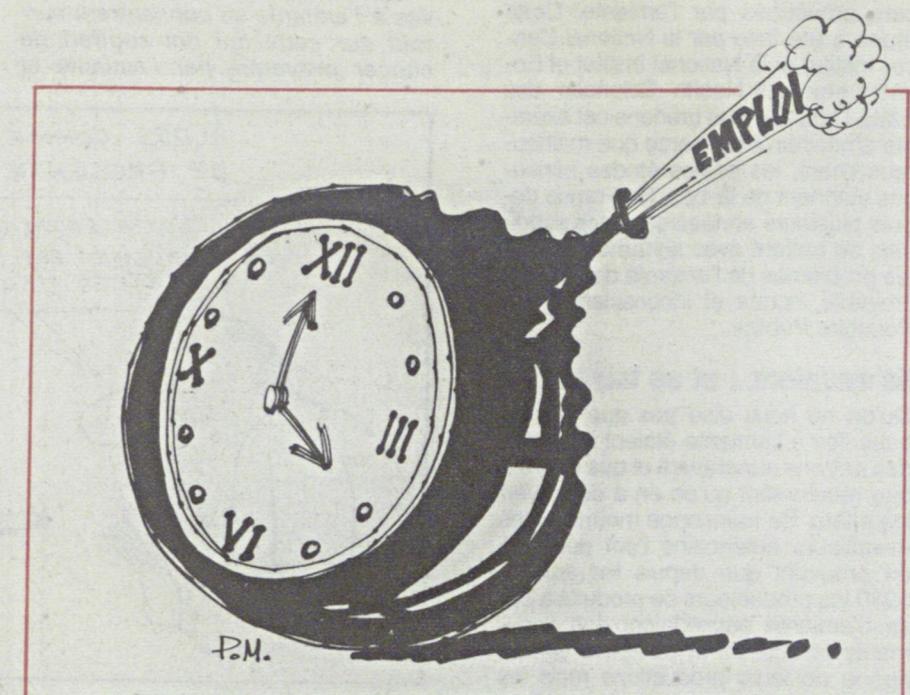
Coût de la main-d'œuvre et compétitivité industrielle

Souvent gouvernement et patronat accusent les travailleurs français du manque de compétitivité de notre industrie. A leurs dires, les salaires pratiqués en France seraient trop élevés et les revendications syndicales en la matière démagogiques. Les comparaisons suivantes suffisent à montrer comment Barre, Ceyrac et Compagnie trompent l'opinion publique.

• D'après les statistiques du Fonds Monétaire International,

l'heure de travail (toutes charges comprises) coûte en moyenne 19 F en Grande-Bretagne, 24,10 F au Japon, 28,20 F en France et... 33 F en Suisse, 37,90 F aux U.S.A., 39,80 F en Belgique, 40,40 F en Suède et aux Pays-Bas, 41,60 F en Allemagne et 42,10 F au Danemark. Cette comparaison est bien sûr établie par rapport à d'autres pays industrialisés.

• En ce qui concerne la sidérurgie, sur la base 100 en France, les salaires s'établissent à la cote 65 en Grande-Bretagne, 80 au Japon, 85 en Italie... mais 110 au Luxembourg, 123 en Allemagne, 130 aux U.S.A. et en Belgique, 145 aux Pays-Bas.





L'AMIANTE TUE !

Si on vous disait que plus de deux millions de personnes mourront d'un cancer provoqué par l'amiante aux Etats-Unis, vous diriez, ce n'est pas possible ! Et puis l'Amérique c'est si loin ! Et pourtant, cette triste et dramatique réalité n'est pas une supposition, c'est une constatation scientifique, ce qui rend d'autant plus hallucinant cette inexorable issue pour des millions de travailleurs.

Par exemple durant la seconde guerre mondiale on a estimé à 4 millions les travailleurs des chantiers navals qui étaient fortement exposés et l'étude des Etats-Unis indique que 35 à 44 % d'entre eux mourront de cancers provoqués par l'amiante. Cette étude a été faite par le National Cancer Institut et le National Institut of Environmental Health Sciences des Etats-Unis. Si nous prenons cet exemple américain c'est parce que malheureusement, les seules études sérieuses viennent de là-bas. En France depuis plusieurs années seuls les syndicats se battent avec acharnement sur les problèmes de l'amiante devant l'incroyable incurie et inconscience des Pouvoirs Publics.

Ils savaient... et se taisaient !

Qu'on ne nous dise pas que les risques liés à l'amiante étaient inconnus des patrons auparavant et que ce n'est que récemment qu'on en a découvert les effets. Ce mensonge meurtrier, les travailleurs américains l'ont démonté en prouvant que depuis les années 1930 les producteurs de produits à base d'amiante possédaient des documents établissant le caractère cancérogène de leurs productions mais les tenaient secrets pour continuer d'assurer leurs profits sans même prendre de mesures élémentaires pour la santé et la protection des travailleurs. Ce sont d'ailleurs les travailleurs des chantiers navals de Californie du Sud qui viennent d'engager un procès fondamental contre ces sociétés, mais aussi pour réclamer la restitution aux salariés de tous les profits réalisés par ces entreprises depuis 1938 soit environ 1 milliard de dollars ! Par rapport à ce procès la F.G.M. a demandé plus de précisions à la F.I.O.M. (Fédération Internationale des Organisations de Travailleurs de la Métallurgie). Voici déjà quelques lignes importantes de la lettre que nous avons reçue de Rolf Ahlberg, responsable du Département de l'hygiène et de la sécurité de la F.I.O.M.

« Il paraît évident que depuis longtemps les entreprises avaient pleinement conscience des risques émanant de l'utilisation de l'amiante et la preuve en est fournie par des documents datant de 1934. A mes yeux, le fait le plus consternant est que de nos jours la production de produits d'amiante continue à travers le monde.

Toutefois il faut mentionner que la Suède a interdit la production de ciment d'amiante telle que l'éternite, à cause des risques pour la santé des travailleurs qui manipulent ce matériau.

Les poursuites suédoises relatives à l'amiante se concentrent surtout sur ceux qui ont souffert de cancer provoqué par l'amiante et

Nous, qui sommes des responsables, au sein du mouvement syndical, devons entreprendre tout ce qui est dans notre pouvoir pour faire cesser de telles pratiques. Si nous n'agissons pas maintenant, on pourra nous accuser de ne pas avoir accompli notre devoir. »

... et en France ?

Comme on le voit, ce qui se passe aux Etats-Unis, en Suède... ne nous est pas étranger.

Oui, nous devons tout faire, nous, responsables syndicaux et travailleurs pour faire cesser ce « meurtre prémedité ». Déjà de nombreuses sections de la F.G.M. se sont battus avec succès, comme dans la Navale pour faire



d'autres maladies reliées à l'amiante dans les usines d'éternite. En premier lieu, on doit compenser leurs survivants et les invalides. Au contraire, la fabrication de produits d'amiante continue en France. Dans les pays où la législation interdit l'utilisation de l'amiante les entreprises ont déplacé leurs unités de production vers d'autres pays où les lois sont plus libérales. A mon avis, une telle conduite n'est rien d'autre qu'un meurtre prémedité.

Nous savons que les travailleurs récemment engagés en bonne santé et travaillant maintenant avec l'amiante vont dans une très large mesure souffrir d'un cancer d'amiante et d'autres maladies reliées à ce produit.

supprimer des matériaux à base d'amiante et les faire remplacer, dans les entreprises de matériel ferroviaire également.

Dans le secteur de l'automobile, des sections C.F.D.T. comme celles de Ferodo, de D.B.A., d'Abex mènent une action déterminée sur ces problèmes.

Il faut être vigilant sur les produits utilisés et se battre sans merci quand ils sont dangereux pour les travailleurs. Mais attention, notre action ne doit pas se terminer avec la suppression des produits dangereux. Pensons aussi à tous les travailleurs qui ont été exposés depuis, 40, 30 ou 20 ans à ces produits et qui dans quelques années le paieront de leur santé : c'est avec eux, pour eux, qu'il faut poursuivre la lutte.